

Les Trophées

de l'économie solidaire

Meurthe & Moselle

2^e édition

Ouverture des candidatures
le **2 juin 2014** sur
www.economiesolidaire.cg54.fr



Faites
connaître
le **sens**
de votre
action !



A travers la création des trophées de l'Économie Solidaire, le conseil général de Meurthe-et-Moselle est heureux de promouvoir les initiatives et les acteurs de cette économie attentive tout autant à la qualité des liens créés qu'à la quantité de biens et de services produits. Une économie qui replace l'être avant l'avoir.



6 Trophées et 2 Prix

de l'économie solidaire de Meurthe-et-Moselle

D A T E S À R E T E N I R E N 2 0 1 4

2 juin Ouverture des candidatures

15 septembre Clôture des candidatures

9 octobre Sélection des lauréats
par le jury départemental

20 novembre Remise des Trophées
et des Prix
de l'économie solidaire
en Meurthe-et-Moselle

2^e édition

L'organisation de trophées vise à **détecter, reconnaître, attirer, faire connaître** les acteurs et les actions concourant à une économie citoyenne en Meurthe-et-Moselle. Ils permettent de rendre compte, par **l'exemplarité** et la **pluralité des actions**, de l'intérêt d'une économie solidaire pour le développement des bassins de vie, pour la solidarité, pour le renforcement des réponses aux besoins de proximité et plus généralement pour la valorisation des territoires.

Chaque lauréat remportera

- des outils de promotion institutionnels (Internet, magazines des collectivités et des organisations territoriales, presse, mini films).
- une labélisation « ambassadeur de l'économie solidaire » et pourra participer aux événements du conseil général et de ses partenaires (petits déjeuners, jury, colloque...).



Peuvent candidater :

- entreprises individuelles
- sociétés commerciales
- associations
- fondations
- collectivités territoriales
- organisations territoriales

Trophées

Valorisation d'une démarche RSE/RSO
engagée dans
une entreprise
ou une organisation.

Initiative et innovation sociale
Valorisation
d'une action en faveur
d'une organisation originale
de service à la personne,
de développement social
d'un territoire.

Initiative collaborative
Valorisation d'une action,
qui dans sa mise en œuvre,
fait collaborer factuellement
plusieurs acteurs externes
au porteur de projet.

Initiative et jeune activité de l'ES
Valorisation
d'une jeune activité
de - de 3 ans
(reprise ou création).

Initiative et financements solidaires
Valorisation d'une action
créée et développée
grâce à des formes de
financements solidaires
(cigales, fondations,
fonds coopératifs, etc.).

Initiative et environnement
Valorisation
d'une action, qui participe
à un développement
éco-responsable (modes
de production, produits
respectant l'environnement,
préservant les ressources
naturelles...).

Prix

de l'action territoriale

Il est décerné à une action publique territoriale originale et significative. Peuvent candidater :

- Communes
- Communautés de communes
- Pays
- Agences de développement

Prix

Antoine Trogrlic

Il valorise le parcours et l'engagement d'un homme ou d'une femme en faveur du développement d'une économie solidaire en Meurthe-et-Moselle.

Peut candidater ou être proposé à candidature :

- Personne physique

Critères d'évaluation

Les dossiers répondront aux **6 critères**

- Ancrage local
- Utilité sociale
- Environnement
- Gouvernance et démocratie
- Originalité et caractère innovant
- Exemplarité (capacité à être reproduite)

Les candidatures sont examinées par 6 jurys territoriaux qui pré-sélectionnent les dossiers de candidature. Un jury départemental choisit les 6 lauréats de l'édition 2014.

Pourquoi participer ?

- **communiquer** sur l'excellence et l'exemplarité de votre action.
- **contribuer** à la promotion et la valorisation de l'économie solidaire, porteur de valeurs sur le territoire.
- **devenir ambassadeurs** de l'économie solidaire en Meurthe-et-Moselle.



Chiffres
2013

2 prix
4 trophées
100 candidatures
120 initiatives
450 participants
+ 550 emplois valorisés

Modalités d'inscription

Rendez-vous sur le site

www.economiesolidaire.cg54.fr

Rubrique **participez aux trophées**

Les candidatures pour ces Trophées et Prix sont ouvertes aux **résidents de Meurthe-et-Moselle**.

La participation est **gratuite**.

Consultez le **règlement complet** du concours sur le site Internet et téléchargez le **formulaire de candidature**.

Remplissez votre dossier de candidature en ligne **au plus tard le 15 septembre 2014**.

Il ne sera fait aucune communication externe sur les notations et sur le classement des candidats. Les Trophées et les Prix seront dévoilés lors de la cérémonie du 20 novembre 2014. Les candidats seront sollicités par invitation.



Renseignements

Territoire de Longwy

Isabel DUCHENE

Chargée de Développement

03 82 39 59 57 - iduchene@cg54.fr

Territoire de Briey

Morgane SIMON

Chargée Territoriale en Economie Solidaire (CTES)

03 82 47 54 70 - mosimon@cg54.fr

Territoire Terres de Lorraine

Eric MARION

Chargé Territorial de l'Economie Solidaire (CTES)

06 29 32 41 11 - emarion@cg54.fr

Territoire Val de Lorraine

Marie-Pierre SANGNIER

Chargée Territoriale en Economie Solidaire (CTES)

03 83 80 13 60 - mpsangnier@cg54.fr

Territoire du Lunévillois

Véronique BONGIRAUD

Chargée Territoriale de l'Economie Solidaire (CTES)

03 55 66 81 12 - vbongiraud@cg54.fr

Territoire Nancy et couronne

Anne-Sophie MEYER

Chargée Territoriale de l'Economie Solidaire (CTES)

03 83 53 53 85 - asmeyer@cg54.fr